



**« Mobilité internationale des jeunes en  
situation d'exclusion sociale et  
professionnelle »  
« SCI Région Nord »**

**NOTE DE RESTITUTION FINALE  
DU PORTEUR DE PROJET**



## INTRODUCTION

Ce projet a été financé par le Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse dans le cadre de l'appel à projets n°1 lancé en 2009 par le Ministère chargé de la jeunesse.

Le Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse est destiné à favoriser la réussite scolaire des élèves et améliorer l'insertion sociale et professionnelle des jeunes de moins de vingt-cinq ans. Il a pour ambition de tester de nouvelles politiques de jeunesse grâce à la méthodologie de l'expérimentation sociale. A cette fin, il impulse et soutient des initiatives innovantes, sur différents territoires et selon des modalités variables et rigoureusement évaluées. Les conclusions des évaluations externes guideront les réflexions nationales et locales sur de possibles généralisations ou extensions de dispositifs à d'autres territoires.

Le contenu de cette note n'engage que ses auteurs, et ne saurait en aucun cas engager le Ministère.

Ministère de l'éducation nationale de la jeunesse et de la vie associative  
Secrétariat d'État chargé de la jeunesse et de la vie associative  
Direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative

Mission d'animation du Fonds d'expérimentations pour la jeunesse  
95, avenue de France 75 650 Paris Cedex 13  
Téléphone : 01 40 45 93 22  
<http://www.experimentationsociale.fr>

Pour plus d'informations sur l'évaluation du projet, vous pouvez consulter sur le site [www.experimentationsociale.fr](http://www.experimentationsociale.fr) le rapport d'évaluation remis au FEJ par l'évaluateur du projet.



## FICHE SYNTHÉTIQUE DU PROJET

<b>THEMATIQUE : mobilité internationale</b> <b>Numéro du projet AP1 - A4 P2 131</b>
<b>LE DISPOSITIF EXPERIMENTE</b>
<b>Titre : Mobilité internationale des jeunes en situation d'exclusion sociale et professionnelle</b>
<b>Objectifs initiaux :</b> Proposer à des jeunes, en situation d'exclusion et encadrés par des professionnels de l'action sociale, des projets collectifs et individuels de mobilité internationale et d'engagement volontaire ; les faire accéder à la mobilité internationale et à l'autonomie de façon progressive.
<b>Public(s) cible(s) :</b> Prévisionnel : 750 jeunes de 16 à 25 ans, sur les 3 années de l'expérimentation, fréquentant clubs de prévention, foyers d'Aide Sociale à l'Enfance, Missions Locales, centres sociaux... encadrés par les éducateurs et animateurs professionnels sur leurs échanges internationaux de groupes. Réalisé : 841 participants.
<b>Descriptif synthétique du dispositif expérimenté</b> Ont été élaborés : <ol style="list-style-type: none"><li>1. Un cycle de formations, de préparation au départ et d'évaluations, en direction de l'encadrement et des publics jeunes participants.</li><li>2. Un cycle d'information et de mobilisation sur le territoire et auprès des partenaires sociaux</li><li>3. Une trentaine de projets de chantiers internationaux en Europe et au Maghreb par an.</li></ol>
<b>Territoire(s) d'expérimentation :</b> En Région Nord-Pas de Calais. Beaucoup de jeunes ressortissent de la Politique de la Ville et de la Métropole lilloise, avec un développement dans les territoires ruraux isolés.
<b>Valeur ajoutée du dispositif expérimenté :</b> Les jeunes touchés ignorent a priori la mobilité et les projets d'émancipation et d'engagement volontaires. Par contre, après les départs en groupe, ils ont la possibilité de partir sur des projets individuels. D'autre part ils bénéficient d'un suivi éducatif renforcé par le lien avec leurs référents créé lors des projets internationaux.
<b>Partenaires techniques opérationnels :</b> (1) Partenaires initialement visés dans la convention : partenaires de l'action sociale dans le Nord-Pas de Calais, et partenaires associatifs internationaux, en Europe et au Maghreb. (2) Partenaires effectifs de l'expérimentation : idem.
<b>Partenaires financiers (avec montant):</b> Etat (Fonjep, DRJSCS), Région, Département du Nord, CUCS Ville de Lille, autres Communes, OFAJ, AFPEJA (soit, au total, environ 90 % des budgets annuels)
<b>Durée de l'expérimentation</b> (1) Durée initiale : 36 mois (2) Durée effective : 36 mois
<b>LE PORTEUR DU PROJET</b>
<b>Nom de la structure : Service Civil International Région Nord</b> <b>Type de structure : Association Loi 1901</b>
<b>L'ÉVALUATEUR DU PROJET</b>
<b>Nom de la structure : E2I</b> <b>Type de structure : Société coopérative.</b>



# NOTE DE RESTITUTION

---

## Introduction :

### Le contexte au SCI

L'expérimentation du Service Civil International Région Nord, relative à la mobilité internationale des jeunes, a été mise en place sur le territoire du Nord-Pas de Calais, de 2009 à 2011. Les actions liées à l'engagement volontaire international ne sont pas nouvelles au SCI : il s'agit historiquement du premier mouvement de chantiers internationaux et de volontariat international, promoteur de l'« international choisi » et non subi depuis sa création en 1920. En France, acteur d'Education Populaire depuis 1936, le SCI France, à travers son groupe régional à Lille, a débuté dès le milieu des années 80 des projets de mobilité et de solidarité internationale à destination des jeunes qui n'accédaient pas, faute d'autonomie, à ses projets traditionnels. Le développement de ces projets, pour l'essentiel des projets de groupes, impulsé par la forte demande des partenaires sociaux, en particulier les clubs de prévention locaux, nous a conduits à choisir d'expérimenter la mise en œuvre de ces projets à destination des jeunes en difficulté sur de nouveaux territoires de la Région, à qualifier notre programme de formation des jeunes participants et de leur encadrement professionnel, à évaluer l'impact de ces projets collectifs sur le public, son encadrement et les institutions dont ils dépendent. Nous souhaitons d'une part vérifier que le succès de notre modèle d'intervention était transférable sur d'autres territoires, et déterminer à quelles conditions il l'était ; d'autre part, persuadés par expérience de l'intérêt émancipateur de ces projets dans le parcours des jeunes, nous espérons formaliser et valoriser grâce à l'évaluation l'importance de ces séjours d'engagement volontaire international, du point de vue de l'acquisition de compétences à la relation interculturelle et à la mobilité, et de l'émergence d'une citoyenneté active.

### Le contexte national

Il existe depuis de nombreuses années sur l'ensemble du territoire de nombreuses initiatives de solidarité et de mobilité internationales portées par les acteurs sociaux, à destination de groupe de jeunes : foyers d'Aide Sociale à l'Enfance, Clubs de prévention, institutions PJJ, centres sociaux, associations de solidarité internationale mobilisent fréquemment la jeunesse autour de ce type de projets pédagogiques. La nature et la qualité de ces nombreux projets sont variables, conduisant le Ministère des Affaires Etrangères, qui les soutient en particulier à travers le dispositif VVSI, à proposer à France Volontaires d'exercer une veille et de se consacrer à des études concernant ce qu'il convient d'appeler désormais le VIES (Volontariats Internationaux d'Echanges et de Solidarité). Les programmes de la Communauté Européenne, soutenant la mobilité par ailleurs, en particulier le Programme Européen Jeunesse en Action, mobilisent les acteurs et les sollicitent en les informant pour qu'ils développent ces activités.

Cependant la plupart des structures ne réalisent que très ponctuellement de tels projets : par exemple, l'Association pour la Prévention Spécialisée du Nord a conduit une étude en 2008 qui montre que 18 clubs de prévention du Nord, sur ses 24 membres, ont réalisé un projet de solidarité internationale ces 20 dernières années, manifestant par là leur intérêt concernant la solidarité et la mobilité comme supports pédagogiques. Mais ces projets sont loin d'être annuels, et il existe des écarts très importants entre les structures : beaucoup d'entre elles n'en ont réalisé qu'un seul sur 20 ans. Le nombre de jeunes ainsi concernés, s'il n'est pas négligeable, ne se développe pas, et la mobilité de la jeunesse, comme le remarquait Madame Mitrani dans une étude pour le Conseil Economique et Social, est la plus faible, toutes catégories sociales confondues, au regard de tous les

âges de la vie. D'autre part France Volontaires a remarqué, dès sa première étude, que les encadrants professionnels des séjours financés par le VVSI n'avaient aucune préparation spécifique. Immobilité des jeunes, qualité variable des projets, absence de préparation et de réseaux internationaux des acteurs, intérêt croissant pour la mobilité : cet ensemble de facteurs donnaient leur légitimité à nos projets de groupes internationaux, et au développement d'un projet associatif fondé sur l'accompagnement pédagogique et logistique au montage de projets de mobilité et de solidarité internationale, accompagnement destiné aux acteurs de la jeunesse, en particulier les acteurs sociaux, qui n'ont pas vocation à développer les compétences et les ressources spécifiques que réclament l'organisation de projets internationaux.

## **I. Rappel des objectifs et du public visé par l'expérimentation**

### **A. Objectifs de l'expérimentation**

#### **Objectifs généraux**

- Proposer aux jeunes éloignés de l'emploi et de la formation qualifiante d'accéder à la mobilité internationale et à l'autonomie de façon progressive.

En donnant la possibilité à des jeunes issus des quartiers, sans autonomie suffisante, inscrits sur des dispositifs d'insertion sociale ou suivis à l'année dans des structures d'éducation ou d'animation spécialisées de participer à des actions de volontariat à l'étranger, nous favorisons, en collaboration avec les partenaires sociaux, leur insertion sociale et professionnelle.

- Développer les échanges internationaux en direction des jeunes en difficulté autour de deux axes : développement régional et interrégional (essaimage), et développement à destination du public rural.

#### **Objectifs pédagogiques**

Faciliter l'insertion sociale et professionnelle des jeunes les plus en difficulté en développant leur mobilité et leur autonomie par des projets de solidarité internationale afin de :

- Les dynamiser par rapport à leur parcours de formation
- Développer leur autonomie et leur capacité à communiquer.
- Développer leurs compétences à la relation interculturelle
- Les mettre en situation de travail par le biais d'un soutien à un projet associatif
- Les initier aux langues étrangères
- Approche la construction européenne, prendre conscience et exercer leur citoyenneté européenne
- Les impliquer dans la construction d'un projet
- Répondre à un besoin des professionnels en charge de l'accompagnement de ces jeunes

#### **Objectifs opérationnels :**

1. Organisation chaque année d'une trentaine de projets internationaux pour les jeunes, en collaboration avec les partenaires sociaux et les partenaires étrangers, avec montée en charge sur trois années du fait de l'essaimage sur d'autres territoires que la métropole lilloise.
2. Développement de nouveaux partenariats sur des territoires proches, en France, pour le développement régional et interrégional des activités. Valorisation de ce type d'activités auprès de Fédérations ou d'organismes ciblés (ex : FNARS, APSN, établissements ASE, ...).

3. Développement de nouveaux partenariats avec des structures qui travaillent auprès du public rural.

## **B. Public visé et bénéficiaires de l'expérimentation (analyse quantitative et qualitative)**

### **1. Public visé :**

Le public visé par les échanges du SCI Région Nord en général et par l'expérimentation en particulier est composé de jeunes de 15 à 25 ans : ils sont déscolarisés, chômeurs, résidents de foyers ASE, inscrits sur des dispositifs d'insertion, suivis par des Clubs de prévention ou des Missions Locales ; ils fréquentent les Centres Sociaux ou les Service Jeunesse de petites communes. Nous travaillons à garantir la mixité, respectée globalement sur l'ensemble du projet, mais pas systématiquement sur chaque action internationale.

Nous envisagions 200 participants en 2009 ; 250 en 2010 et 300 en 2011.

### **2. Bénéficiaires directs :**

#### **2.1. Statistiques descriptives**

**Restitution du porteur de projet**  
**Annexe 1 - Public visé par l'expérimentation**  
**Nombre et caractéristiques des bénéficiaires et territoire d'intervention**

<b>Numéro du projet</b>	AP1_A4 P2				
	<b>Bénéficiaires prévus pour toute la durée de l'expérimentation</b>	<b>Bénéficiaires entrés l'année 1</b>	<b>Bénéficiaires entrés l'année 2</b>	<b>Bénéficiaires entrés l'année 3</b>	<b>Bénéficiaires entrés pendant toute la durée de l'expérimentation</b>
<b>Nombre de bénéficiaires directement touchés par l'action</b>					
Jeunes	630	206	311	231	748
Adultes	120	34	47	38	119
<b>Nombre total de bénéficiaires</b>	<b>750</b>	<b>240</b>	<b>358</b>	<b>269</b>	<b>867</b>
<b>Nombre d'abandons ou exclusions</b>					

	<b>Bénéficiaires prévus pour toute la durée de l'expérimentation</b>	<b>Bénéficiaires entrés pendant toute la durée de l'expérimentation</b>
<b>Nombre de bénéficiaires directement touchés par l'action à l'entrée du dispositif, par caractéristiques</b>		
<b>1. Jeunes</b>		
<b>Âge</b>		
Moins de 6 ans		
6-10 ans		
10-16 ans		
16-18 ans	150	189
18-25 ans	480	559
Autres : (préciser)		
Autres : (préciser)		
<b>Situation</b>		
Elèves en pré-élémentaire		
Elèves en élémentaire		
Collégiens	158	156
Lycéens en LEGT		
Lycéens en lycée professionnel	158	198
Jeunes apprentis en CFA		
Étudiants du supérieur		
Demandeurs d'emploi	315	394
Actifs occupés		
Autres : (préciser)		
Autres : (préciser)		
<b>Niveau de formation</b>		
Infra V		346
Niveau V		168
Niveau IV		224
Niveau III		
Niveau II		10
Niveau I		
<b>Sexe</b>		
Filles		384
Garçons		364
<b>2. Adultes</b>		
<b>Qualité</b>		
Parents		
Enseignants		
Conseillers d'orientation-psychologues		
Conseillers principaux d'éducation		
Conseillers d'insertion professionnelle		
Animateurs	60	70
Éducateurs spécialisés	60	49
Autres : (préciser)		
Autres : (préciser)		

	<b>Prévision initiale</b>	<b>Réalisation</b>
<b>Autre information concernant les bénéficiaires directement touchés par l'action à l'entrée du dispositif</b>		
<b>1. Les jeunes bénéficiaires sont-ils inscrits et suivis par la mission locale (ML) ?</b>		
Oui, une partie des bénéficiaires directs est inscrite et suivie par la ML	Oui, une partie des bénéficiaires directs est inscrite et suivie par la ML	Oui, une partie des bénéficiaires directs est inscrite et suivie par la ML

<b>Echelle et territoire d'intervention de l'action mise en place</b>		
<b>1. L'action que vous menez dans le cadre de cette expérimentation est-elle à l'échelle :</b>		
Régionale (une seule région)	Régionale	Régionale
<b>2. Votre territoire d'intervention inclut-il des quartiers "politique de la ville" ?</b>		
Oui, une partie de mon territoire d'intervention est en quartiers politique de la ville	Oui, une partie de mon	Oui, une partie de mon

## 2.2. Analyse qualitative

### **Le public**

Les objectifs quantitatifs, initialement visés par notre expérimentation, ont été tenus sur les 3 années conventionnées, puisque 748 jeunes ont été concernés par les activités d'échanges internationaux.

Les caractéristiques du public, révélées par les statistiques précédentes ainsi que par l'évaluation menée par E2I montrent qu'il s'agit d'un public de faible niveau scolaire, qu'il soit encore scolarisé – c'est le cas pour la plupart des mineurs – ou sortis de système scolaire, mais inscrits sur des dispositifs d'insertion par l'économie ou sur des formations non qualifiantes telles que les formations Horizons (FIJ aujourd'hui) produites par des Centres de Formation Professionnelle, ou les formations proposées par des clubs de prévention dans le cadre de la lutte contre le décrochage scolaire. Le public touché connaît donc dans sa grande majorité des difficultés d'accès à la formation ou à l'emploi, comme le montre le grand nombre de demandeurs d'emploi participant à nos séjours.

Au-delà de cette caractéristique commune, il existe de nombreuses différences entre les publics, suivant qu'ils relèvent des quartiers Politiques de la Ville ou de communes rurales ; qu'ils soient positionnés par un club de prévention qui fait un travail de rue et qui utilise le projet de mobilité et de solidarité internationale pour initier une relation avec eux ; qu'ils participent à une formation de plusieurs mois dans une dynamique de définition de projet professionnel ; qu'ils vivent dans un foyer d'Aide Sociale à l'Enfance suite à un placement Ordonnance 45 ; ou encore qu'ils travaillent dans un Atelier Chantier d'Insertion avec un suivi éducatif renforcé et qu'ils bénéficient d'un premier contrat de travail. En somme, il y a beaucoup de degrés dans les difficultés rencontrées par les jeunes, liées au territoire et à leur isolement, à la famille, à leur situation du moment et aux problématiques qui y sont associées : hébergement, addictions, dynamique de formation, contrat d'insertion ou inactivité, etc...

Cependant, au sein de cette complexité, on peut repérer quelques grands facteurs qui la déterminent, et qui permettent de la penser au-delà de la singularité irréductible de chaque jeune :

- La structure partenaire qui compose et prescrit le groupe de jeune : les jeunes auront un profil différent suivant la nature de la structure et l'ambition de son projet pédagogique ou éducatif. Un foyer ASE qui n'accueille que des filles de 14 à 18 ans aura un public très varié ; un atelier chantier d'insertion bâtiment aura un public de garçons plus homogène. Ou encore, un club de prévention peut choisir de travailler exclusivement avec un groupe de garçons difficiles du quartier afin de créer une relation efficiente et durable avec eux, un autre préférer travailler des objectifs de mixité entre garçons et filles dans des objectifs d'émancipation ; un centre social se concentrera sur l'implication des jeunes au montage d'un projet sur le long terme, et touchera un public plus autonome.
- Le territoire de la structure partenaire et des jeunes : en développant nos activités vers les communes rurales, nous avons remarqué que l'isolement des jeunes ruraux est encore plus grand que celui des jeunes urbains ; par l'accès aux transports difficile, le tissu des acteurs et des activités moins denses. Ils sont beaucoup moins sollicités par des structures, et absolument immobiles. Ils connaissent moins d'activités et moins de déplacement, leur accès à l'emploi plus problématique. Même leurs addictions nous semblent différentes : la consommation d'alcool est leur souci majeur, alors qu'en ville c'est beaucoup plus fréquemment la drogue douce.
- L'âge du public : une formation horizons à destination de jeunes femmes touchera un public de quelques mamans inactives et isolées ; un foyer ASE est composé d'adolescentes qui pour la plupart sont encore scolarisées. La maturité du public n'est pas la même, et les problèmes et les objectifs éducatifs très différents.



Dernière remarque : il est de plus en plus fréquent de composer des groupes non mixtes. Soit parce que les dispositifs sur lesquels les jeunes sont positionnés, et qui inscrivent le projet de mobilité en leur sein, rendent la mixité difficile voire exclue, soit parce que les équipes éducatives rencontrent des difficultés à constituer un groupe mixte, ce qui est particulièrement vrai des clubs de prévention et centres sociaux installés sur les quartiers Politique de la Ville de la Métropole.

## **Les partenaires**

On voit que la constitution des groupes de jeunes, dans la majorité des cas, vient des structures sociales partenaires du SCI. Ce sont donc elles qui développent leur propre mode de repérage des jeunes, qui dépend de leur projet éducatif, de leur projet de formation, du mode de relation qu'ils entretiennent avec les jeunes, de l'aspect captif du public : un projet présenté au sein d'un foyer où vivent ensemble les jeunes ne touchera que des jeunes qui se connaissent bien ; un groupe constitué par un travail de rue rassemblera des jeunes mobilisés au fur et à mesure de l'avancées du projet qui acceptent de travailler et vivre ensemble pendant un temps donné.

Le travail du SCI consiste donc d'abord, en fonction de sa connaissance du réseau des acteurs, des territoires, des publics et des partenaires internationaux, à rencontrer les structures, les informer et les accompagner dans le montage du projet international, et en l'adaptant aux projets éducatifs spécifiques et aux jeunes. Ce travail de mobilisation des partenaires, en amont du travail opérationnel, se réalise par notre présence au cœur des réseaux d'acteurs sollicités ; par la participation à de nombreux forums ; par notre inscription dans le DRAPP-SI (Dispositif Régional des Accompagnateurs des Porteurs de Projets de Solidarité Internationale) et enfin par le bouche à oreille.

## **Enseignements**

Les enseignements principaux révélés par l'expérimentation, en tant qu'elle consistait en l'extension de notre activité internationale sur le territoire régional et en particulier rural, et en tant qu'elle était associée à une évaluation opérée par le cabinet E2I sur l'impact des projets sur les jeunes et leurs institutions, sont donc les suivants :

- Enseignement quant à l'extension sur le territoire :
  - notre mode opératoire est transférable sur tout type de territoire pour ce qui est de la mobilisation du public puisqu'il est effectué par un partenaire de l'action sociale ancré sur son territoire et en relation avec son public, suivant des modalités qui lui sont propres.
  - Le public rural aura des caractéristiques communes au public métropolitain en tant qu'il est d'un faible niveau scolaire et partage les mêmes problématiques d'accès à la formation qualifiante et à l'emploi, mais ces difficultés sont renforcées par l'isolement des territoires.
  - Le public rural a des difficultés spécifiques du fait de son accès difficile aux activités et aux acteurs moins nombreux des territoires éloignés de la Métropole, en particulier dans le Pas-de Calais : il est par conséquent plus immobile, rendant peut-être plus urgente la question de travailler à sa mobilité et à son émancipation. Par contre, il est plus facilement mobilisable, plus spontanément intéressé par les projets innovants.
  - Les structures rurales ont peut-être moins de difficulté à travailler la mixité des groupes.

• Enseignement quant à l'impact sur le public  
On pourra se reporter à l'étude complète d'E2I. Mais, parmi les nombreux impacts, soulignons ce qui nous paraît essentiel :

- L' « effet déclic » : le projet contribue à la remobilisation dans un parcours de vie
- Il contribue à renforcer la confiance en soi via le changement du regard des autres (famille, amis, quartier, éducateurs)
- Il élargit les horizons et les champs du possible

- Il permet de découvrir des compétences, des talents, pour les jeunes et leur entourage
- Il permet de développer des compétences à la relation interculturelle, à la relation à l'autre
- Il fait advenir une opinion sur soi plus réaliste qu'avant le projet, en particulier quant aux compétences relatives au domaine relationnel.
- Enfin les jeunes (re)découvrent l'investissement dans un projet moyen terme qui se déroule sur une année.

### **3. Bénéficiaires indirects**

Les premiers bénéficiaires indirects des projets sont les partenaires sociaux. On verra dans l'étude comment la réalisation des projets collectifs de mobilité modifie la perception qu'ont les structures sociales partenaires du projet de solidarité internationale, et du groupe de jeunes qui s'y est associé. On passe d'une interprétation humanitaire à une compréhension de ce que signifie la solidarité internationale, on conquiert le champ de réciprocité qu'impliquent nos échanges dans le domaine de la relation. On voulait que les jeunes donnent, on comprend qu'ils reçoivent autant qu'ils apportent. Certaines structures ont intégré le projet international à leur projet d'établissement à la suite de leurs premières expériences.

D'autre part, ces projets, en tant que projets qui se déroulent sur une durée longue et sont l'occasion d'une vie commune, ouvrent le travail éducatif à une relation approfondie avec les jeunes. Nombreux sont les éducateurs qui reviennent des séjours en affirmant qu'ils ont à présent du travail pour une année avec leurs jeunes : les objectifs particuliers qu'ils poursuivent auprès d'eux sont approfondis.

Enfin, les jeunes partis influencent les jeunes qui viennent après eux au sein de la structure, à l'occasion des restitutions des projets : beaucoup de nos partenaires sont interpellés par de nouveaux groupes de jeunes pour réaliser le même type de projet l'année suivante.

## **II. Déroulement de l'expérimentation**

### **A. Actions mises en œuvre**

Le nombre d'échanges internationaux réalisés dans le cadre de l'expérimentation réclamaient que soit formalisé notre modèle d'intervention, et que l'ensemble des actions que nous mettons en œuvre soient qualifiées, en particulier les formations et préparations au départ. Il nous fallait donc, *pour chaque projet international*, dont la durée s'étend de 9 mois à 1 an :

- Rencontrer, informer et mobiliser les structures sociales partenaires qui travaillent au quotidien auprès des jeunes de la Région
- Conventionner avec les structures sociales de la Région, planifier le projet et nos interventions, logistiques et pédagogiques
- Conventionner avec les structures partenaires internationales et planifier logiquement le projet avec elles
- Former les animateurs et les éducateurs de la Région à l'encadrement de séjours internationaux, en particulier à la relation interculturelle
- Former les partenaires étrangers à l'accueil de nos groupes de jeunes Français
- Préparer les jeunes au départ, à travers des rencontres ponctuelles et des formations en internat, en particulier à la relation interculturelle et à la logistique des séjours
- Réaliser la logistique des séjours internationaux
- Evaluer et restituer les projets, auprès des jeunes, des structures partenaires de la Région, des structures partenaires à l'étranger
- Evaluer le dispositif à travers la mise en place de comités de pilotage

### **Nous avons donc élaboré :**

- des conventions types pour chacun des intervenants des projets (structures de la Région, structures à l'étranger)
- des formations mutualisées, pour les encadrants professionnels et pour les publics. Pendant la durée de l'expérimentation, nous avons réalisé une recherche-action concernant la préparation des professionnels à l'encadrement des séjours internationaux, qui a abouti à la définition et à une meilleure maîtrise des contenus à assurer et des outils à utiliser. Cela nous a conduits à développer une formation spécifique et obligatoire pour l'encadrement, de 2 jours chaque année, qui réunit tous les acteurs professionnels, destinée à les préparer à la relation interculturelle.
- Des séminaires internationaux de rencontre des partenaires étrangers, de préparation et d'évaluation des séjours, ainsi que des séminaires de formation
- Des modalités de restitution des projets : l'écriture a minima de journaux de bord par les jeunes ; et un regroupement d'une journée en octobre chaque année réunissant l'ensemble des participants.

Il est à souligner que la mise en œuvre est annuelle, que les départs se déroulent toute l'année à présent : de février à novembre, au Maghreb et en Europe. Beaucoup de projets ont lieu hors saison d'été, qui en concentre malgré tout de nombreux, et que le tableau ci-dessous ne peut reprendre que de grandes phases types. Nous appellerons phase de préparation ce qui est réalisé en amont des séjours internationaux, phase de lancement les séjours organisés à l'étranger, et phase d'achèvement les moments de restitution et d'évaluation. Evidemment ce tableau est une synthèse, nous ne pouvons pas y décliner séjour par séjour l'ensemble des étapes : d'une part elles sont trop nombreuses, d'autre part elles sont parfois mutualisées (comme la formation des encadrants professionnels). Ce tableau est donc un schéma de ce qu'il est nécessaire de réaliser pour la mise en œuvre des 78 échanges qui ont été organisés pendant la période d'expérimentation.

Numéro du projet	AP1 – A4 P2 131		Spécifique au caractère expérimental du projet (oui/non)	Durée en mois	Ressources humaines mobilisées		
	Description synthétique de chaque action	Effectifs			ETP	Type de personnel concerné (qualifications)	
<b>1. Préparation du projet</b>	<i>indiquer ici les dates de début et de fin de la phase d'actions</i>						
Action n°1 : Rencontrer, informer et mobiliser les structures sociales partenaires	1er janvier 2009 - 31 décembre 2011	oui	36	3	0,2	Coordinateur des échanges : niveau 1 ; 3 chargés de mission : niveau 2	
Action n°2 : convention - planification avec les structures de la Région	1er janvier 2009 - 31 décembre 2011	oui	36	3	0,5	Coordinateur des échanges : niveau 1 ; 3 chargés de mission : niveau 2	
Action n°3 : convention - planification avec les partenaires étrangers	1er janvier 2009 - 31 décembre 2011	oui	36	4	1	Directeur, Coordinateur des échanges : niveau 1 ; 3 chargés de mission : niveau 2	
Action n°4 : Formation des éducateurs et des formateurs	3 x 2 jours en mars 2009, mars 2010, mars 2011	oui	0,3	2		Coordinateur des échanges : niveau 1 ; 1 chargé de mission niveau 2	
Action n°5 : rencontres des groupes de jeunes	1er janvier 2009 - 31 décembre 2011 2 à 4 rencontres d'1/2 journée de chaque groupe (78 groupes au total)	oui	36	3	0,3	3 chargé de mission niveau 2	
Action n°6 : formation et préparation au départ des jeunes en internat	1er janvier 2009 - 31 décembre 2011 78 groupes x 3 jours	oui	36	3	0,5	Coordinateur des échanges : niveau 1 ; 3 chargés de mission : niveau 2	
Action n°7 : formation des partenaires étrangers - séminaires	1er janvier 2009 - 31 décembre 2011 9 séminaires internationaux sur les 3 années (6 en Europe, 3 au Maghreb)	oui	36	4	0,5	Directeur, Coordinateur des échanges : niveau 1 ; 3 chargés de mission : niveau 2	
<b>2. Lancement de l'expérimentation</b>	<i>indiquer ici les dates de début et de fin de la phase d'actions</i>						
Action n°1 : échanges réalisés en Europe	1er janvier 2009 - 31 décembre 2011 47 projets réalisés en Europe sur les 3 années	oui	36	4	6,5	Coordinateur des échanges : niveau 1 ; 3 chargés de mission : niveau 2 ; 70 animateurs	
Action n°2 : échanges réalisés au Maghreb	1er janvier 2009 - 31 décembre 2011 31 projets réalisés au Maghreb sur les 3 années	oui	36	4	4,3	Coordinateur des échanges : niveau 1 ; 3 chargés de mission : niveau 2 ; 49 éducateurs spécialisés	
<b>3. Achèvement de l'expérimentation</b>	<i>indiquer ici les dates de début et de fin de la phase d'actions</i>						
Action n°1 : évaluation, restitution des projets auprès des jeunes	1er janvier 2009 - 31 décembre 2011 78 projets x 1/2 journée	oui	36	3		3 chargé de mission niveau 2	
Action n°2 : évaluation, restitution des projets auprès des partenaires	1er janvier 2009 - 31 décembre 2011 78 projets x 1/2 journée	oui	36	4		Coordinateur des échanges : niveau 1 ; 3 chargés de mission : niveau 2	
Action n°3 : Regroupement d'octobre	1 journée en octobre 2009, 2010, 2011	oui		12		Coordinateur des échanges : niveau 1 ; 3 chargés de mission : niveau 3 ; 8 animateurs	

## B. Partenariats

## 1. Partenaires opérationnels

Nom de la structure partenaire	Rôle dans l'expérimentation
Clubs de prévention : Itinéraires, Azimut, Horizons 9, AEP Fourmies, Tremplin Jeunes	Partenaires de la Région - prescripteurs
Foyers ASE : EPDSAE Wattignies, Douai, Lille (AEMO renforcé)	Partenaires de la Région - prescripteurs
Missions Locales : Arras, Lille, Lens-Liévin	Partenaires de la Région - prescripteurs
Centres sociaux : Blanc Riez (Lille), Roger Salengro (Lille), Faubourg de Béthune (Lille)	Partenaires de la Région - prescripteurs
Service Jeunesse : Boulogne, Evin Malmaison, Lys Lez Lannoy, Lille	Partenaires de la Région - prescripteurs
Centres de formation : IRTS (Loos), AFP2I (Arras), INSTEP (Fourmies), IUT B Tourcoing	Partenaires de la Région - prescripteurs
Association diverses : Leo Lagrange, Fédération des Centres d'insertion	Partenaires de la Région - prescripteurs
17 Branches du Service Civil International ; Hephata en Allemagne	Partenaires internationaux Europe
EVO (Oujda), JEC (Safi), SOS Village (Casablanca), ACIM (Meknes)	Partenaires internationaux Maroc
ATAV (Chenini)	Partenaire international Tunisie

Des conventions types nous lient aux partenaires internationaux et aux partenaires locaux, qui déclinent la nature et les modalités de nos partenariats, modalités pédagogiques, logistiques et financières. Le SCI est garant de la relation partenariale internationale, de la préparation des publics et des professionnels partenaires, de la logistique des séjours internationaux.

D'autre part, avec les partenaires professionnels de l'action sociale du Nord et le cabinet E2i, nous avons élaboré le questionnaire à partir duquel l'étude d'impact des séjours sur le public a été réalisée. Ce travail était construit lors de comités de pilotage opérationnels.

Par ailleurs, nous avons élaboré avec les partenaires européens et les partenaires du Sud des chartes qualités communes pour l'organisation des chantiers de solidarité. Si une charte préexistait à l'expérimentation pour les partenariats européens, elle a été spécifiquement créée avec les partenaires du Sud pendant l'expérimentation.

L'expérimentation nous a permis de développer de nouveaux partenariats associatifs en dehors de la Métropole lilloise, qui se pérennisent aujourd'hui. Dès la première année, nous travaillions avec la Mission Locale d'Arras sur un projet Maghreb, pour poursuivre la collaboration avec un autre partenaire associé, le centre de formation AFP2i, avec lequel deux séjours en Pologne ont déjà été réalisés dans le cadre de formations Horizons, à destinations de jeunes ruraux du territoire de Bapaume. Les territoires ruraux nous apparaissent très demandeurs, puisque des clubs de prévention d'Aulnoye-Aymeries et de Fourmies ont aussi commencé à élaborer des projets internationaux avec nous.

Ce développement nous a conduits à développer aussi les partenariats internationaux : de nouveaux partenariats étant indispensables, chaque partenaire à l'étranger ayant une capacité d'accueil limitée, particulièrement au Maghreb où les associations de développement ne sont gérées que par des bénévoles, l'action sociale y étant encore trop peu développée. En Pologne, nous travaillons depuis 2 ans avec le CEST, et en Allemagne avec l'Akademie für social Beruf à Treysa.

L'intérêt des nouveaux partenaires pour le travail international s'affiche par leur présence dans le comité de pilotage que nous avons mis en place à l'occasion de l'expérimentation, qui réunit les institutions et les partenaires associatifs. Un des intérêts majeurs pour le SCI a donc consisté en l'essaimage de l'action sur le territoire de la Région, en son inscription et sa reconnaissance plus étendues dans les réseaux d'acteurs, et en la consolidation des partenariats préexistants.

## **2. Partenaires financiers**

L'action globale est difficile à équilibrer financièrement : chaque projet donne lieu à un montage financier singulier ; les financements obtenus sont principalement des financements d'activité et non de fonctionnement ; ils sont d'origine très diverses, les politiques publiques ne les ayant pas unifiés ou coordonnés, et ont chacun des conditions et des critères d'éligibilité différents, suivant que les dispositifs soutiennent la mobilité, la jeunesse, la solidarité internationale, l'insertion, la formation ou l'engagement volontaire ; le nombre de dossiers est considérable, chaque projet sollicitant plusieurs sources de financements, en dehors des financements propres des structures et des coûts d'inscriptions. Le projet, s'il est déjà assez étendu, reste donc fragile, complexe et lourd à mettre en œuvre pour des professionnels.

Il est à signaler que le budget global des échanges internationaux du SCI, dans notre comptabilité analytique, ne représente pas complètement le coût global de ces projets, puisque les structures partenaires de l'action sociale prennent en charge le coût de l'encadrement des séjours, d'une part, et d'autre part d'autres charges si ce sont elles qui sollicitent des subventions spécifiques supplémentaires aux nôtres : en général ces charges sont alors les transports internationaux. De plus, les coûts directs des séjours en Europe sont portés pour l'essentiel par les structures partenaires étrangères.

Il y a une difficulté inhérente à cette multiple source de financements : les réponses affirmatives du financement du séjour sont obtenus au moment du départ du groupe de jeunes, ce qui ne permet pas de travailler dans la sérénité en prenant nos engagements auprès d'eux, des structures professionnelles partenaires et des partenaires étrangers : un foyer de mineurs ferme ses portes l'été, par exemple, et si un groupe de jeunes et une équipe éducative sont prévus sur un séjour, il ne peut être question de l'annuler sans bouleverser le fonctionnement de la structure. Or, les professionnels font appel au SCI pour son professionnalisme et la garantie qu'il apporte dans la réalisation des projets. Ainsi, seul le SCI porte le risque d'un financement non obtenu.

Enfin, la charge de travail administratif est très importante, d'autant que chaque partenaire financier, s'il a des critères d'éligibilité qui lui sont propres en fonction de son champ de compétences pour les subventions qu'il attribue, a aussi des critères d'évaluation particuliers, évaluation qui, d'ailleurs, ne cesse de prendre une place de plus en plus importante dans la gestion des dossiers.

Néanmoins, de nombreux partenaires nous soutiennent et connaissent nos projets, en particulier les collectivités territoriales.

**Le Conseil Régional**

Le Conseil Régional Nord-Pas de Calais est devenu ces dernières années le financeur principal de nos projets de mobilité des jeunes. Il a créé il y a de nombreuses années un dispositif de financement des projets de solidarité internationale portés par des jeunes, et développe une politique de coopération décentralisée importante : il soutient par conséquent nos projets en Afrique et au Maghreb. Par contre, chaque projet se traduisait par l'écriture d'un dossier ; depuis l'année 2012, il s'est engagé auprès du SCI par une convention tri-annuelle d'objectifs, qui soutient globalement le dispositif, facilitant sa gestion administrative et sa sécurité. Il participe à notre Comité de pilotage institutionnel.

#### **Le Conseil Général :**

Il soutient depuis 5 ans le projet global des échanges à destination des jeunes en difficulté, à travers sa Mission Prévention Jeunesse. Ce soutien se traduit par une convention tri-annuelle depuis 3 ans, que nous avons déjà renégociée pour les 3 années à venir. Il participe à notre Comité de pilotage institutionnel.

#### **La Ville de Lille : la Politique de la Ville, le CUCS, les relations internationales**

La ville de Lille nous soutient également à travers le CUCS, et soutient les projets que nous mettons en œuvre à destination des jeunes lillois, par ses services relations internationales et jeunesse. Ce soutien est le plus ancien, se réitère chaque année et se renouvelle l'année prochaine.

#### **Le Programme Européen Jeunesse en Action – le PEJA ; l'OFAJ**

Ce programme est un soutien aux projets de groupes en Europe, projets multilatéraux essentiellement, et aux projets de départs individuels en Service Volontaire européen, que nous utilisons pour permettre des parcours de mobilité pour les jeunes qui veulent poursuivre une expérience à l'étranger après un séjour international collectif. L'Office Franco-Allemand pour la Jeunesse finance les projets franco-allemands par un système de forfaits liés à la production de chaque activité.

#### **L'Etat**

Mis à part le FEJ qui a permis l'embauche d'une personne supplémentaire pour travailler au développement de notre projet en Région, la participation financière de l'Etat n'est pas spécifiquement orientée par la mobilité, et est en constante diminution. Il nous reste aujourd'hui 2 postes FONJEP, la part de l'Etat pour le CUCS : nos financements de la Concertation Régionale pour les chantiers de jeunes bénévoles ont disparu depuis 2 ans, et, si l'on voit un financement important en 2009 et 2010 encore de l'ASP, ce n'est que le financement des postes de Service Civil Volontaire, transformés depuis en Service Civique – dispositif de volontariat dont les indemnités versées aux jeunes ne transitent plus par les associations. En même temps que le soutien bienvenue du FEJ, nous perdions le soutien de la Préfecture du Nord pour nos projets de mobilité à destination des jeunes en difficulté.

### Les principaux partenaires financiers

Financements	Part de ces financements dans le budget total de l'expérimentation (hors évaluation) <b>en %</b>
Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse	120 000,00 € (soit 11,6 % des recettes totales)
Cofinancements extérieurs à la structure	781 13,81€
Autofinancement	130 372,89 €

### C. Pilotage de l'expérimentation

Un Comité de Pilotage Institutionnel a été créé à l'occasion de l'expérimentation, réunissant partenaires institutionnels et partenaires associatifs, impliqués dans le projet de nos échanges internationaux. Il se réunit une fois par an, et nous souhaitons conserver ce fonctionnement. Il a systématiquement réuni :

Conseil Régional NPDC	Direction des Partenariats Internationaux et Régionaux
Conseil Général du Nord	Mission Prévention Jeunesse
DRJSCS	Correspondant régional PEJA
Ville de Ville	Elue à la Jeunesse, service relations internationales
Commune de Lys Lez Lannoy	Service Jeunesse
Commune d'Evin Malmaison	Service Jeunesse
Commune de Boulogne	Service Jeunesse
Association pour la Prévention Spécialisée du Nord	Tête de réseau des clubs de prévention du Nord
AZIMUT	Club de prévention partenaire
Itinéraires	Club de prévention partenaire
Horizon 9	Club de prévention partenaire
Club de prévention AEP/INSTEP	Club de prévention partenaire
Animation Régionale des Missions Locales	Tête de réseau des Missions Locales
Mission Locale des Pays d'artois	Mission Locale partenaire
Maison de l'emploi Lille, Lomme, Hellemmes	Mission Locale partenaire
IRTS NPDC	Centre de formation des acteurs sociaux
AFP2i	Centre de formation professionnelle
Centre Social Roger Salengro	Centre Social partenaire
Centre social du Faubourg de Béthune	Centre Social partenaire
E2I	Cabinet évaluateur



Nous avons eu simplement à regretter l'absence de l'Etat lors du dernier Comité de pilotage.

Nous avons aussi mis en place, les 2 premières années de l'expérimentation, des comités de pilotage opérationnels de l'évaluation, qui regroupait les éducateurs et animateurs professionnels qui avaient à mettre en œuvre les questionnaires auprès des jeunes. Ce comité a travaillé à modifier, réorienter le questionnaire initial avec E2i, et a discuté des modalités techniques souhaitables pour l'usage des questionnaires.

Le pilotage opérationnel régulier était réalisé, comme dans toute association, par le Conseil d'Administration, le Bureau. L'équipe de salariés de l'international au SCI assurait le pilotage par une réunion hebdomadaire et un séminaire par an.

### **III. Enseignements généraux de l'expérimentation**

#### **A. Analyse du dispositif expérimenté**

Nous ne ferons que rappeler ici, en le formalisant, ce qui a déjà été indiqué ci-dessus, pour présenter le dispositif. C'est, en somme, un dispositif annuel, dont la temporalité est la suivante :

##### **1<sup>er</sup> temps : la préparation** (novembre – mars environ)

La phase de préparation comporte plusieurs moments mais souvent liés entre eux :

- L'information, la mobilisation des partenaires, anciens et nouveaux, l'information auprès des jeunes ; la réponse aux sollicitations (de partenaires ou de jeunes)
- La construction interne du budget annuel du SCI et de l'ensemble des activités qui doivent y être associées
- La détermination des projets avec les partenaires sociaux : destination, durée, nombre de jeunes, encadrement, nature du projet de solidarité internationale souhaitée, objectifs pédagogiques et éducatifs poursuivis
- Le conventionnement avec chacune des structures partenaires du Nord-Pas de Calais, la définition de l'accompagnement du SCI et la planification du projet
- La mobilisation et le conventionnement des partenaires étrangers – les visites d'études, les séminaires internationaux, la planification des projets
- Les rencontres et la mobilisation des publics, des parents, des structures : présentation du SCI, des projets de SI, des formations obligatoires

##### **2<sup>ème</sup> temps : le déroulement des projets**

- La recherche des financements, le montage des dossiers, les rencontres institutionnelles
- La préparation des jeunes : interne aux structures sociales
- La préparation des encadrants professionnels : une formation unique pour tous les partenaires professionnels, dont une importante partie sur la relation interculturelle
- La préparation des animateurs volontaires : une formation nationale, et une formation internationale qui réunit les animateurs de tous les échanges européens. Chacune comporte une partie sur les relations interculturelles
- La formation des jeunes par le SCI : 3 jours de préparation au départ et à la relation interculturelle pour chaque groupe, en internat, avec leur encadrement : mini séjour du groupe avec l'échange international
- La préparation logistique des séjours
- La réalisation des échanges internationaux, dont une grande partie se compose de chantiers de solidarité

### **3<sup>ème</sup> temps : l'évaluation des projets**

Elle se réalise à plusieurs niveaux

- Auprès de chaque groupe de jeunes
- Auprès de l'équipe d'encadrement
- Auprès des équipes de direction des structures
- Auprès des partenaires étrangers
- A l'occasion d'un regroupement régional de tous les participants
- Réalisation des bilans pédagogiques et financiers pour l'ensemble des financements acquis

On voit que le dispositif est ancré dans l'histoire du SCI et de celle de son réseau de partenaires internationaux, en tant qu'acteur de la solidarité internationale et de l'engagement volontaire. Le SCI a connu un tournant décisif il y a quelques années : il opérait des projets de solidarité internationale, et donc des projets de mobilité, pour son propre public de jeunes, en particulier les jeunes inscrits sur ses dispositifs d'insertion ; il opère à présent ces projets pour le public jeunes de structures d'action sociale partenaires, qui possèdent leur propre encadrement professionnel. Ainsi, c'est plutôt un nouveau métier qu'il a fallu formuler, pour rendre possible un plus grand nombre de projets sur le territoire : l'accompagnement des structures dans la réalisation de leurs désirs de projets, et la formation des professionnels partenaires. C'est un travail qui *facilite* la mise en place de tels projets pour les structures éducatives, qui peuvent se concentrer sur leurs objectifs éducatifs : le SCI porte la relation partenariale internationale, la logistique et la responsabilité des séjours, une grande partie du montage financier, une partie de la préparation des publics ; il rassure les équipes éducatives, il est tenu pour un prestataire par les équipes de Direction.

Ainsi, on peut dire que *notre activité* est transférable sur d'autres territoires : nous l'avons éprouvé à l'occasion de l'expérimentation. Mais si notre métier est, par principe, transférable sur d'autres territoires, il implique néanmoins un investissement considérable, effectué sur plusieurs années en ce qui nous concerne, non seulement dans les outils et les pratiques à mettre en œuvre, mais aussi et surtout dans le réseau de partenaires internationaux adéquats. La différence entre le SCI et un accompagnateur de porteurs de projets traditionnel, c'est qu'il n'est pas seulement conseil, expert, auprès d'un partenaire ; mais il réalise au sein de son propre réseau une grande partie du travail pour chacun des échanges internationaux : il co-porte les projets.

L'autre difficulté majeure de la mise en place d'un tel dispositif est la difficulté financière : les financements sont rares, ce sont pour la plupart des financements d'activité. Or nos activités coûtent cher, puisqu'elles concernent de grands groupes qui se déplacent à l'étranger. Nous avons certes conquis des financements plus généraux, par exemple des conventions tri-annuelles d'objectifs avec la Région et le Département, qui peuvent prendre en charge une partie des postes salariés, mais au bout de nombreuses années d'exercice, tandis que les financements d'Etat diminuent drastiquement.

## **B. Enseignements et conditions de transférabilité du dispositif**

### **1. Public visé**

Nous avons souligné à de nombreuses reprises que le public de nos échanges internationaux est mobilisé en grande partie par les structures partenaires de l'action sociale : chacun poursuit des objectifs éducatifs et pédagogiques singuliers avec son propre public. Le travail consiste à réunir ces objectifs avec les objectifs que le SCI et ses partenaires internationaux poursuivent eux-mêmes.

Mais par principe, le développement de ces partenariats avec les structures sociales sur un territoire est *indéfini*. Cette extension sur les territoires peut être quantitative, mais aussi qualitative : le

partenariat peut s'étendre par exemple à des publics que nous n'avons jamais touchés, le public handicapé par exemple, ou le public scolaire.

De ce fait, et parce que nous sommes convaincus de l'impact très positif de ces projets sur les publics, nous souhaitons à présent développer une formation professionnelle à destination des acteurs sociaux sur le montage de projets de solidarité internationale. Nous devrions mettre en œuvre cette formation avec un autre acteur de la solidarité internationale du territoire, Cap Solidarités, en 2013.

## **2. Actions menées dans le cadre du dispositif testé**

Nous avons indiqué plus haut que les projets d'échanges et de solidarité internationaux pour les jeunes ne sont inexistant sur aucun territoire : mais il n'y a pas de structures accompagnatrices de porteurs de projets à notre connaissance qui, comme nous, co-portent les projets dans son réseau de partenaires internationaux, réseau qu'elles développent elles-mêmes et qu'elles qualifient.

Ainsi, les actions à mettre en œuvre sur de nouveaux territoire sont liées à cette construction d'un double réseau et à la formation de ses acteurs : réseau d'acteurs locaux à accompagner et à former quant à l'encadrement de projets impliquant une relation interculturelle ; réseau d'acteurs internationaux impliqué dans la construction de projets de développement local, susceptibles de se former à construire des accueils de groupes de jeunes Français.

La capacité à former et à préparer les jeunes aux séjours internationaux, à la relation interculturelle en particulier, est le troisième levier d'un développement de qualité de la mobilité internationale pour les jeunes en difficulté sur d'autres territoires.

Un point de vigilance particulier est à signaler, mais nous l'avons fait ailleurs : le modèle économique de notre dispositif est fragile ; les charges sont importantes et les financements des activités sont constitués par une somme de petits financements d'actions singulières. Sur la Région Nord-Pas de Calais par exemple, les projets sont soutenus par un dispositif de soutien à la mobilité des groupes de jeunes dans le cadre de la solidarité internationale : mais ce soutien n'existe que pour les projets se réalisant hors de l'Europe. Il devient ainsi, dans notre actualité pourtant imprégnée d'Europe, plus aisé d'envoyer des groupes de jeunes au Maghreb qu'en Europe sur notre territoire. Il manque un dispositif d'Etat qui viendrait compenser les orientations spécifiques de chaque collectivité territoriale concernant la mobilité des jeunes ; et qui viendrait soutenir les initiatives et les ambitions européennes, à l'heure de la préparation du programme Erasmus pour tous.

Par ailleurs, il faut souligner un point délicat : puisque les échanges internationaux n'existent pas sans réseau de partenaires internationaux, il y a une forte demande de réciprocité des échanges. Travailler à la mobilité des jeunes Français implique donc de travailler à l'accueil de publics jeunes étrangers. Or, il est encore plus difficile de réaliser ces accueils de jeunes du Sud, par exemple, et pour plusieurs raisons : difficulté d'obtenir des visas ; difficultés d'obtenir des financements. Nous indiquons par exemple que les financements de la ligne chantiers de jeunes bénévoles avaient disparu sur de nombreux territoires, ce qui ne constitue pas la promesse d'un soutien réaffirmé pour les années à venir. D'autre part, même les accueils de jeunes européens, soutenus par le PEJA, sont difficiles à co-financer, les subventions européennes ne prenant en charge qu'environ 50 % des coûts réels des projets.

## **3. Partenariats, coordination d'acteurs et gouvernance**

Les partenaires opérationnels incontournables sont donc les partenaires sociaux d'un territoire qui travaillent au quotidien avec un public jeune, et dans le cadre d'objectifs pédagogiques ou éducatifs

propres. Ce sont aussi les partenaires internationaux qui se mobilisent sur des projets d'échanges internationaux et des projets de développement locaux.

Le pilotage d'un tel dispositif ne se distingue pas du pilotage classique de n'importe quelle action associative internationale : il s'agit d'une gestion de projet, qui réclame la coordination d'une équipe de salariés. Sa singularité est de faire travailler ensemble un grand nombre d'acteurs, que rien souvent ne prédestinait à se rencontrer, et de constituer un réseau important : c'est l'aspect passionnant du dispositif.

Mais c'est aussi la raison pour laquelle nous avons apprécié la mise en œuvre du Comité de pilotage institutionnel, que nous conseillerions de ne pas négliger. Cela nous a permis de montrer à chacun la place particulière qu'occupe le SCI dans la mise en œuvre des actions – partenaire co-porteur des projets et non prestataire –, et de mobiliser plus aisément ces acteurs dans la dynamique du réseau et l'évaluation du dispositif. Il a permis aussi aux institutions qui nous financent de mesurer l'étendue et la qualité du travail, facilitant certainement leur engagement présent et à venir.

#### **4. Impacts sur la structure**

Les impacts essentiels de l'expérimentation, sur le SCI, sont les suivants :

- Puisqu'elle était liée à une évaluation externe, que nous avons choisi de mener sur l'impact des séjours internationaux sur les publics, nous possédons dorénavant un outil de valorisation de notre activité qui manquait auparavant : nous pouvons défendre les mérites de la mobilité internationale, sans les mesurer et en étant suspects de partialité. Qu'elle constitue un moment essentiel de la vie d'un jeune pour son parcours de formation ou son émancipation est une certitude démontrée, par l'impact de la relation interculturelle et la vie de groupe qu'elle suppose ; mais aussi par l'implication et l'investissement qu'elle réclame à moyen terme dans un *projet*, par lequel les jeunes transcendent leur situation donnée et conquièrent le mouvement par lequel un possible s'incarne dans une réalité concrète : ils ont éprouvé qu'ils peuvent *faire, faire-avec, faire-ensemble*.
- L'expérimentation a été un moteur de la montée en qualité du projet, en particulier de la qualification de toutes nos formations : les modules de formation à la relation interculturelle destinés aux professionnels sont issus d'un travail de recherche-action concomitant à l'étude d'E2i, sur le territoire régional, recherche que nous avons menée et qui a soutenu notre progrès et le développement d'outils appropriés.
- L'expérimentation a permis l'embauche d'une nouvelle salariée qui, sur les 3 années, a pu investir tous les moments du montage de projets du dispositif, et se qualifier dans la mise en œuvre des formations. Toute notre difficulté tenant à ce qu'il s'agit de pérenniser le poste de travail et les ressources capitalisées sans le financement du FEJ, et dans un contexte morose du financement des projets jeunesse et de leur développement.
- Le développement des actions dans le territoire rural de la Région, et la mise en place de nouveaux partenariats avec de nouvelles structures, moins liées avec le dense réseau d'acteurs de la Métropole.

#### **Conclusion :**

En conclusion, nous voudrions souligner que, au-delà des impacts positifs de l'expérimentation sur le SCI, sont intérêt réside, du point de vue national, dans la détermination des difficultés d'un transfert d'un tel dispositif. Or, la difficulté principale d'une extension sur d'autres territoires vient de la difficulté à financer d'une part les échanges internationaux pour les jeunes en difficulté, quant on les réalise en nombre, d'autre part la structure qui les porterait, puisque les financements existant, pour la plupart, ne prennent pas en charge les coûts de poste. Il n'y a pas de politique publique unifiée autour de la mobilité de la jeunesse, et pourtant l'Europe, toutes les collectivités et différents ministères en mettent en œuvre et marquent un intérêt croissant pour cette question de la mobilité.

Complexité du montage financier, saupoudrage de financements nombreux sur chaque action, fragilité du projet global : ces constats en repousseront plus d'un. Il faudrait que l'Etat puisse s'investir à nouveau avec un modèle d'intervention du type de l'OFAJ, avec des forfaits soutenant les échanges de groupes de jeunes, quelles que soient leur destination et la nature du projet pédagogique, car nous rappellerons ici que les chantiers de solidarité par exemple, qui ont historiquement marqué la capacité d'action collective de la jeunesse européenne, sont exclus du soutien du Programme Européen Jeunesse en Action, rendant les départs de groupe au Maghreb plus aisés à financer que les départs en Europe en Région Nord-Pas de Calais.

Enfin, nous espérons avec ce compte-rendu avoir montré combien la montée en charge quantitative et qualitative de ces projets sur le territoire national implique le développement d'un nouveau savoir-faire, le développement des compétences que nous avons manifestées dans la mise en œuvre de notre métier de passeurs.

### **Annexes obligatoires à joindre au fichier :**

- **Tableau 1 sur les publics**
- **Tableau 2 sur les actions**
- **Tableau 3 sur les outils développés dans le cadre de l'expérimentation**

## **Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse**

Ministère de l'Education Nationale, de la Jeunesse et de la Vie Associative  
Direction de la Jeunesse, de l'Education Populaire et de la Vie Associative

Mission d'animation du Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse

95, avenue de France 75 650 Paris Cedex 13

Téléphone : 01 40 45 93 22

<http://www.experimentationsociale.fr>